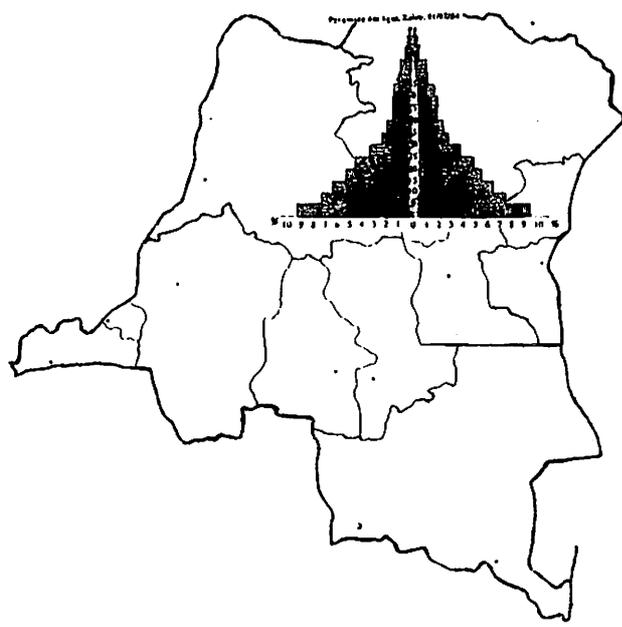


**PREMIERE DIFFUSION  
A L'OCCASION DE LA JOURNEE  
MONDIALE SUR LA POPULATION  
(11 Juillet 1991)**

**REPUBLIQUE DU ZAIRE  
MINISTERE DU PLAN  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

*Cellule d'Etudes et de Coordination des Activités de Population (CECAP)*

**N° 1  
Avril - Juin 1991**



# **POPULATION ET DEVELOPPEMENT**

**BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION**

Ce bulletin bénéficie de l'appui du projet ZAI/88/PO2-OIT/FNUAP

**CÉPED**  
**SOMMAIRE** CENTRE FRANÇAIS SUR LA POPULATION  
 ET LE DÉVELOPPEMENT  
 15, rue de l'École-de-Médecine  
 75270 PARIS CEDEX 06  
 Tél. : (1) 46 33 99 41

**Page de garde**

*Citation du Président de la République*..... 1

**Editorial**

*Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire*.....5

**Activités de population**

*Population et Développement : Pourquoi et comment ?* .....7  
 – LUKUSA MENDA, Secrétaire d'Etat au Budget (Ancien Conseiller Technique - Plan - et membre du CONAPO)

*La Population, les Ressources Humaines et la Planification du Développement:  
 un programme régional pour l'Afrique, un axe prioritaire pour le Zaïre*..... 11  
 – A. TABI ABODO

*Rôle et Ambitions du projet ZAI/88/PO2* ..... 13  
 – NKOY INSILO

*Unité documentaire et base de données bibliographiques*..... 15  
 – WOTO et YIMBU

*Formation - Recherche - Valorisation des Résultats* ..... 17  
 – NGONDO - NKOY - TABI

**Notes techniques**

*Le premier recensement scientifique de la population* ..... 19  
 – MAKAYA Mboko Mbenza

*Totaux définitifs du recensement* .....21  
 – S. D'SOUZA

*Les données de population comme référence dans un schéma Directeur d'Aménagement* .....22  
 – SAMBIA Kwa DEGWI

*Le Développement des Ressources Humaines au Zaïre* .....23  
 – A. DENIS, D. PETRY

**Informations et Réflexions sur la population en Afrique et dans le Monde**

*Apport extérieur dans la formulation et l'exécution de la politique de Fécondité en Afrique Centrale*.....26  
 – J. BOUTE

**Point de vue des lecteurs** .....28

## **DIRECTEUR DE PUBLICATION**

- BOMBITO BOTOMBA  
*Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire*

## **REDACTEUR EN CHEF**

- BOTSWALI LENGOMO  
*Secrétaire Général, Ministère du Plan, Président du Comité National de Population (CONAPO)*

## **COORDONNATEUR TECHNIQUE**

- NKOY INSILO, Directeur National du projet ZAI/88/PO2

## **CONSEILLERS**

- A. TABI ABODO, C.T.P. ZAI/88/PO2
- NGONDO a PITSHANDENGE, professeur à l'Université de Kinshasa (Département de Démographie)

## **EQUIPE DE REDACTION**

- KONGOLO LOMBA
- YIMBU MABUELA
- DJUMBU WELO
- BIANGA GHU-GHA
- WOTO MINGINA
- *MAKAYA MBOKO MBENZA*

## **CORRESPONDANTS**

- Membres du Comité National de Population (CONAPO)
- Membres du Comité Technique Interinstitutionnel pour la Population (C.T.I.P.)
- Directeurs nationaux des projets de population
- Chefs de Divisions régionales du Plan, Secrétaires des Comités Régionaux de Population.

## NOTES TECHNIQUES

### LE PREMIER RECENSEMENT SCIENTIFIQUE DE LA POPULATION DU ZAIRE :

#### Ambitions et contraintes

par **MAKAYA - MBOKO MBENZA**

(Directeur de la démographie à l'I.N.S.)

Le 05 septembre 1980, une ordonnance présidentielle prescrivait le 1er Recensement démographique du Zaïre qui devait être mené selon les normes scientifiques internationales. Ce fondement légal devait constituer le premier pas vers la réalisation de ce monument statistique que constitue un Recensement de population. En fait, jusqu'à cette date, la République du Zaïre comptait parmi les rares pays membres des Nations Unies n'ayant jamais réalisé un seul Recensement. Les données fiables disponibles étaient issues principalement de l'Enquête Nationale de 1955 - 1957 et quelques enquêtes sectorielles dont l'Enquête Démographique de l'Ouest du Zaïre (EDOZA).

La perspective de mener un Recensement Général de population au Zaïre a donc laissé entrevoir beaucoup d'espoir. En effet, ce Recensement devait mettre à la disposition des Administratifs, des Planificateurs et des chercheurs de tous bords, une information chiffrée, fiable et actuelle sur les aspects essentiels de la population du Zaïre :

- sa structure par âge, sexe, état matrimonial, nationalité, tribu ;
- son niveau d'alphabétisation et d'instruction ;
- les éléments de sa dynamique (natalité, mortalité et mobilité spatiale);
- la population active par profession et branche d'activité économique.

Toutes ces données devaient permettre d'évaluer de façon exhaustive les besoins présents et futurs de la population et d'adopter des politiques conséquentes en matière d'alimentation, d'habitat, de santé, d'éducation, d'urbanisation, d'emploi et de services divers.

Cette masse de données devaient également constituer une base de sondage exhaustive pour des enquêtes ou études spécifiques et sectorielles.

Comme on peut s'en douter, la réalisation d'un projet de l'envergure d'un Recensement de Population, implique la mobilisation de ressources humaines, matérielles et financières importantes. Dans le cas du Zaïre, le projet a bénéficié d'un cadre de concertation, la Commission Nationale du Recensement et des apports financiers et mobiliers du Fonds des Nations-Unies pour la Population (FNUAP) et du Gouvernement.

Initialement prévu pour 1982, le dénombrement de la population, la phase la plus visible du projet, n'a été effectué que du 1er au 15 juillet 1984. Un dépouillement manuel a permis d'estimer la population du Zaïre au 1er juillet 1984 à 30.731.000 habitants. Ce chiffre a été publié dans une brochure contenant également des chiffres de population pour chaque Région. Sur base de ces chiffres, des perspectives démographiques ont été établies avec un taux d'accroissement annuel pour l'ensemble du pays de 3 % et ont permis d'estimer la population du Zaïre jusqu'en 1991, de la manière suivante:

Année	Population (en millions)
1984	29,7
1985	30,6
1986	31,5
1987	32,5
1988	33,5
1989	34,5
1990	35,6
1991	36,7

Les chiffres provisoires ont été les seuls disponibles au moment de la préparation du premier plan quinquennal 1986-1990. Les planificateurs ont exprimé le souhait de disposer des chiffres définitifs pour la préparation du prochain plan.

En ce moment précis où se prépare ce deuxième plan quinquennal, que peut-on attendre du Projet Recensement Scientifique de la population du Zaïre ?

Il est vrai que l'exploitation exhaustive d'un Recensement est une opération de longue haleine nécessitant des moyens humains, matériels et financiers importants. Dans le cas du Zaïre, ces moyens n'ont pas été mis en oeuvre au moment opportun de sorte que les travaux d'exploitation des données ont été retardés. A la suite de ce retard, il avait été décidé d'exploiter le Recensement du Zaïre en deux phases ; d'abord un échantillon au 1/10<sup>e</sup>, ensuite les 9/10<sup>e</sup> restants.

L'exploitation du 1/10<sup>e</sup> n'a commencé qu'en juillet 1986. Le chiffrement, la saisie et le traitement informatique ont été réalisés et permettent aujourd'hui de disposer des structures de la population zaïroise. Le programme de travail arrêté en collaboration avec l'Agence d'Exécution du projet, a permis la sortie des totaux définitifs comme base solide et indispensable pour l'extrapolation des données du 1/10<sup>e</sup>.

L'analyse des données du 1/10 permet d'obtenir non seulement les structures de la population zaïroise mais

également une estimation de quelques indicateurs de mortalité et de fécondité qui permettent de dégager une valeur approchée du taux d'accroissement naturel de la population du Zaïre. En disposant également des totaux définitifs, il est possible de réaliser un grand nombre d'analyses notamment les projections démographiques.

Dans l'ensemble, le projet Recensement Scientifique de la population du Zaïre a connu un retard dans son exécution à la suite des difficultés dues essentiellement à l'inexpérience des acteurs qui, confrontés pour la première fois à une opération statistique d'une si grande envergure, se sont acharnés à suivre le schéma classique des opérations d'un Recensement : à l'instabilité du Personnel-Dirigeant du projet et à l'indisponibilité des fonds au moment opportun.

Actuellement, les "totaux définitifs" sont disponibles ainsi que les résultats complets (exhaustifs) de l'échantillon au 1/10<sup>e</sup>.

Nous exprimons l'espoir que le Projet Recensement réponde aux attentes des Planificateurs qui s'attèlent actuellement à la préparation du deuxième plan quinquennal pour que tous les efforts consentis jusqu'ici ne soit pas vains.

## A PROPOS DES "TOTAUX DEFINITIFS" DU RECENSEMENT

Par S. D'SOUZA, (C.T.P. ZAI/88/P03 projet recensement)

Après le dénombrement du Recensement, la plupart de pays utilisent des procédures manuelles pour établir des résultats provisoires de la population. Le Zaïre a adopté cette procédure et a publié une plaquette où le total provisoire de la population était estimé à 29.592.407 millions (14.514.370 hommes, 15.078.037 femmes). Ces chiffres ont apparemment inclu un facteur de redressement de 8 % pour les sous-énumérations. La documentation sur les facteurs de correction utilisés n'est pas disponible\*.

Après les résultats provisoires, les pays établissent "des totaux définitifs" qui intègrent les résultats des enquêtes-couvertures et d'autres facteurs de redressement qui pourraient être nécessaires pour des raisons scientifiques ou autres.

Dans le cas du Zaïre, une enquête-couverture a été exécutée, mais les résultats n'ont pas été analysés. Une centaine d'aires de dénombrement a été contrôlée et des facteurs de correction sont en conséquence déduits.

Les totaux définitifs font référence seulement au dénombrement de la population : le nombre des hommes et femmes par unité administrative majeure et mineure. Tous les tableaux officiels se basent sur ces totaux définitifs. Dans le cas de l'exploitation d'un

échantillon des données du recensement, ces totaux sont utilisés comme l'univers de base aux fins d'extrapolation.

Dans le travail effectué par le projet financé par FNUAP (ZAI/88/PO3) la préparation des tableaux définitifs pour l'échantillon de 10 % a été réalisée. Une plaquette de diffusion des principaux résultats est disponible.

Pour établir les différents tableaux on a besoin des totaux définitifs pour calculer les facteurs d'extrapolation nécessaires.

Pendant les discussions sur le sujet, il m'a semblé avoir rencontré certaines idées fausses concernant ces totaux.

Les totaux définitifs ne font pas référence à la préparation de tous les tableaux qu'on peut établir à partir des données du recensement utilisées en échantillon ou dans leur intégralité. Une telle tâche pourrait continuer indéfiniment.

Les "totaux définitifs" ont une signification plus restreinte visant les effectifs comme décrits ci-dessus. Ces totaux apparaissent comme des valeurs officielles utilisées pour tous les tableaux futurs de recensement.

(\*) Ce facteur de redressement était basé sur l'expérience des pays africains qui avaient effectué une opération semblable.